

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

- SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2020 -

Membres en exercice : 11
Membres présents : 9
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0

Convocation : 12/10/2020

Le seize octobre deux mille vingt, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'HUOS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Claude PUIGDELLOSAS, Maire.

Présents : Didier BORDÈRES – Marie-Christine CAVE – Louis CAZASSUS – Hélène CEAGLIO – Claudine DUHALDE – Claude PUIGDELLOSAS – Christian PUYOL – Georges SERRANO – Albert ZAMUNER

Absents excusés : Guy CASTEX – Jean-Bertrand DUPLEICH (*ayant donné procuration à Claude PUIGDELLOSAS*)

Claudine DUHALDE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AMENDEMENT EN FAVEUR DES LANGUES DE FRANCE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier en date du 30 septembre 2020 adressé par l'Association « Eth Ostau Comengés » ayant pour but de suggérer aux assemblées délibérantes de prendre une délibération demandant l'amendement, en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

Il souligne que la réforme du lycée et du baccalauréat a un impact négatif sur les effectifs des élèves suivant un enseignement de l'Occitan.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Demande l'amendement, en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Claude PUIGDELLOSAS

